

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 octobre 2010

AFFAIRES GÉNÉRALES

2010/04/01 AFFAIRES GÉNÉRALES : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION.

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Décision n° 2010/32 du 25 Mai 2010 Convention de mise à disposition de la salle municipale Saint Médard

Décision n° 2010/33 du 2 Juin 2010 Convention de formation générale BAFD

Décision n° 2010/34 du 3 Juin 2010 Décision d'affermir les tranches conditionnelles 3 et 4 des travaux de la rue du Hasard et réparations sur le réseau eaux usées au lotissement « Les Ecardines »

Décision n° 2010/35 du 7 Juin 2010 Reconduction expresse des contrats de maintenance progiciel et des contrats d'assistance téléphonique de clientèle des postes informatiques des services administratifs

Décision n° 2010/36 du 10 Juin 2010 Contrat de prévoyance collective – Maintien de salaire

Décision n° 2010/37 du 14 Juin 2010 Tarification du droit de place pour les emplacements destinés aux attractions foraines

Décision n° 2010/38 du 14 Juin 2010 Autorisation d'occupation temporaire

Décision n° 2010/39 du 22 juin 2010 Convention Société Nationale de Sauvetage en Mer

Décision n° 2010/40 du 13 juillet 2010 Jeux gonflables pour l'accueil de loisirs d'OYE-PLAGE

Décision n° 2010/41 du 02 Août 2010 Convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine

Décision n° 2010/42 du 02 Août 2010 Attribution du marché de travaux de voirie lots 1 à 5

Décision n° 2010/43 du 02 Août 2010 Attribution du marché pour la réalisation d'un conseil d'orientation énergétique des bâtiments communaux

Décision n° 2010/44 du 04 Août 2010 Attribution du marché de démolition du logement de l'école de L'Etoile et d'une ancienne salle de catéchisme

Décision n° 2010/45 du 04 Août 2010 Contrat de maintenance NEOPOST de la machine de mise sous pli

Décision n° 2010/46 du 04 Août 2010 Avenant fusion entre GFP Tourisme/VEOLIA Transport Nord/Pas-de-Calais

Décision n° 2010/47 du 09 Août 2010 Convention d'usage de terrains en vue de la pratique équestre

Décision n° 2010/48 du 17 Août 2010 Attribution du marché pour l'organisation d'un séjour type « classe de neige » pour les enfants scolarisés dans les écoles municipales d'OYE-PLAGE

Décision n° 2010/49 du 17 Août 2010 Contrat accueil classe découverte – Année scolaire 2010/2011

Décision n° 2010/50 du 17 Août 2010 Tarification de la participation des familles au séjour classe de neige - Année scolaire 2010-2011

Décision n° 2010/51 du 17 Août 2010 Tarification de la participation des familles au séjour classe de découvertes pour l'école de L'Etoile du 13 au 17 septembre 2010

Décision n° 2010/52 du 24 Août 2010 Tarification pour l'inscription à l'école de musique. Année 2010/2011

Décision n° 2010/53 du 10 Septembre 2010 Avenant n° 1 au marché de démolition d'un logement et d'une salle

Décision n° 2010/54 du 10 Septembre 2010 Convention d'usage de terrains en vue de la pratique équestre

Décision n° 2010/55 du 13 Septembre 2010 Tarification de l'accueil de loisirs des mercredis et des petites vacances scolaires

Décision n° 2010/56 du 21 Septembre 2010 Tarification pour le droit d'accès à la bibliothèque municipale

Décision n° 2010/57 du 24 Septembre 2010 Cession de matériel à titre gracieux

Décision n° 2010/58 du 28 Septembre 2010 Désignation d'un bureau d'études pour l'élaboration de la zone d'aménagement concertée des Petits Moulins

Décision n° 2010/59 du 04 Octobre 2010 Spectacle de Noël – Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle

Décision n° 2010/60 du 04 Octobre 2010 Spectacle de Noël – Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle

Décision n° 2010/61 du 04 Octobre 2010 Convention de prêt gratuit d'une exposition pour la bibliothèque municipale

Décision n° 2010/62 du 04 Octobre 2010 Spectacle de marionnettes – Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle.

AFFAIRES SCOLAIRES

2010/04/06 AFFAIRES SCOLAIRES : TARIFICATION DES REPAS SERVIS AU RESTAURANT SCOLAIRE - ANNÉE 2010/2011.

Le Conseil Municipal, par **23 VOIX POUR** et **6 ABSTENTIONS** : Messieurs **Christian GANAYE, Josian STREBELLE, Jean-Pierre ROMBEAUX, Madame Murielle HANTSCHOOTTE, Madame Natacha MOUTON, Monsieur Guy DAUPHIN** **▶ DÉCIDE** de **MAINTENIR** pour l'année scolaire 2010-2011, les tarifs des repas servis au restaurant municipal à l'identique de ceux pratiqués pour l'année scolaire 2009-2010.

PLAFONDS	MATERNELLES	PRIMAIRES
QF supérieur à 810 €	2.60 €	2.75 €
QF entre 690 € et 810 €	2.35 €	2.50 €
QF entre 560 € et 690 €	2.05 €	2.20 €
QF entre 430 € et 560 €	1.85 €	2.00 €
QF inférieur à 430 €	1.25 €	1.40 €
Pour chaque enfant, à partir du 2 ^{ème} enfant : réduction de 0.15 € par repas		
Personnel communal Enseignants dont l'indice est inférieur à 465	3.00 €	
Personnes extérieures Enseignants dont l'indice est supérieur à 465	4.10 €	

AFFAIRES FINANCIERES

2010/04/09 AFFAIRES FINANCIÈRES : REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION.

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, **APPROUVE** la prise en charge des frais réels ainsi que les dépenses occasionnées par ce déplacement, sur présentation des justificatifs. Les crédits sont inscrits aux chapitres 65 et 011 du Budget Primitif 2010.

2010/04/10 AFFAIRES FINANCIÈRES : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Le Conseil Municipal, par **27 VOIX POUR** et **2 ABSTENTIONS** : Messieurs **Josian STREBELLE, Jean-Pierre ROMBEAUX, APPROUVE** l'attribution d'une subvention d'un montant de 500 € à l'association OYE-PLAGE SOLIDARITE. Les crédits sont inscrits au chapitre 65 du Budget Primitif 2010.

2010/04/11 AFFAIRES FINANCIÈRES : GARANTIE D'EMPRUNTS SUR LES OPÉRATIONS LOCATIVES DE LA SA HABITAT 62/59 DA NS LE CADRE DU RÉAMÉNAGEMENT DES PRETS.

Le Conseil Municipal, par **26 VOIX POUR** et **3 ABSTENTIONS** : Messieurs **Josian STREBELLE, Jean-Pierre ROMBEAUX, Madame Murielle HANTSCHOOTTE.**

DÉCIDE D'ACCORDER la garantie de la commune d'OYE-PLAGE pour le remboursement des prêts réaménagés contractés par la S.A. HABITAT 62/59 PICARDIE auprès de la Caisse des dépôts et consignations, jusqu'au complet remboursement des sommes dues.

ENGAGE la commune d'OYE-PLAGE à effectuer le paiement en lieu et place de l'emprunteur, sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit ne s'acquitterait pas de toutes sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus au titre des prêts réaménagés ci-dessus.

ENGAGE la commune d'OYE-PLAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir à chacun des avenants de réaménagement qui seront passés entre la Caisse des dépôts et consignations et l'emprunteur.

2010/04/12 AFFAIRES FINANCIÈRES : ATTRIBUTION DE L'INDEMNITÉ DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL.

Le Conseil Municipal, par **27 VOIX POUR** et **2 ABSTENTIONS** : Messieurs **Josian STREBELLE, Jean-Pierre ROMBEAUX, ACCORDE** à Monsieur MUSELET Receveur Municipal d'AUDRUICQ, au taux de 100

% l'indemnité de conseil prévue par l'arrêté interministériel du 16 Décembre 1983 pris en application de l'article 97 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 et du décret n° 82-979 du 19 novembre 1982.

SPORTS

2010/04/07 SPORT : ORGANISATION D'UN "BIKE AND RUN".

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ, **APPROUVE** l'organisation de cet événement, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec les organismes partenaires toutes les pièces afférentes et à solliciter les subventions éventuelles aux taux maximum auprès des partenaires financiers et à signer toutes les pièces afférentes.

ENVIRONNEMENT

2010/04/08 ENVIRONNEMENT : STRATÉGIE FONCIÈRE DU CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL ET DES RIVAGES LACUSTRES.

Le Conseil Municipal, par **18 VOIX POUR, 2 VOIX CONTRE** : Madame Natacha MOUTON, Monsieur Guy DAUPHIN et **9 ABSTENTIONS** : Mesdames Martine LAVIÉVILLE, Laura KOLODZIEJCZAK, Messieurs Bruno LANDY, Albert RÉMY, Guy CHANDELIER, Christian GANAYE, Josian STREBELLE, Jean-Pierre ROMBEAUX, Madame Murielle HANTSCHOOTTE.

, **ÉMET un AVIS FAVORABLE** à l'intervention foncière du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres sur les secteurs des Petites Hemmes et de la gravière.

TRAVAUX

2010/04/13 TRAVAUX : CONVENTION AVEC FRANCE TÉLÉCOM POUR L'EFFACEMENT DES RÉSEAUX TÉLÉPHONIQUES DE LA RUE DU HASARD.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions.

URBANISME

2010/04/02 URBANISME : PROJET DE DÉCLASSEMENT D'UNE SECTION DE ROUTES DÉPARTEMENTALES N° 230 et N° 255 DANS LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER COMMUNAL.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ, **ÉMET un AVIS FAVORABLE** :

- ▶ au déclassement des rues d'Offekerque et des Dix Censes
- ▶ sur l'intégration dans le domaine public communal des rues d'Offekerque sur une longueur de 2487 m et des Dix Censes sur une longueur de 1499 m sous condition que celles-ci soient sécurisées au droit du watergang par une glissière de sécurité.

2010/04/03 URBANISME : CESSION DE PATRIMOINE LOCATIF SOCIAL.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ, **ÉMET UN AVIS FAVORABLE** à la vente des logements n° 15 rue d'Alsace (actuellement vacant), et n° 48, rue de Picardie au locataire occupant.

2010/04/04 URBANISME : ACQUISITION DE L'IMMEUBLE CADASTRÉ BC n° 29 et BC n° 424.

Le Conseil Municipal, par **24 VOIX POUR, 2 VOIX CONTRE** : Mesdames Martine LAVIÉVILLE, Laura KOLODZIEJCZAK et **3 ABSTENTIONS** : Monsieur Albert RÉMY, Monsieur Bruno LANDY, Madame Françoise HOT.

- **ÉMET UN AVIS FAVORABLE** à l'achat des parcelles cadastrées Section BC n° 29 d'une superficie de 11213 m² et BC n° 424 d'une superficie de 5049 m² au prix total estimé par le Service France Domaine à 16300,00 €.

- **DÉSIGNE Maître BONNINGUES**, Notaire à RENESCURE (59173) 2, rue Gaston Robbe pour établir et dresser les actes.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents afférents à la vente.
Les crédits sont inscrits au budget.

2010/04/05 URBANISME : VENTE DE L'IMMEUBLE CADASTRÉ BD numéros 580, 581 et 583.

le Conseil Municipal, par **23 VOIX POUR, 5 VOIX CONTRE : Messieurs Josian STREBELLE, Jean-Pierre ROMBEAUX, Mesdames Murielle HANTSCHOOTTE, Natacha MOUTON, Monsieur Guy DAUPHIN et 1 ABSTENTION : Monsieur Christian GANAYE.**

- **ÉMET UN AVIS FAVORABLE** à la vente des locaux de l'ancienne perception à la S.A. d'HLM « le Cottage Social des Flandres » à DUNKERQUE.

Le prix de l'ensemble des parcelles cadastrées Section BD numéros 580, 581 et 583 représentant une superficie totale de 1744 m² a été estimé par le Service France Domaine à 224.000,00 €.

- **DÉSIGNE Maître Jacques FAUQUET** notaire à AUDRUICQ pour établir et dresser les actes.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents afférents à la vente.